

Caprin fromager

Hors sol



DONNÉES ÉCONOMIQUES 2020

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION EN EUROS

1,5 UMO, 40 chèvres, 30 000 l de lait produits, transformés et commercialisés en fromages

Conjoncture 2020 – Exploitation au bénéfice réel

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

PRODUITS	91 332
100 % Produits caprins	91 332
Lait : 30 000 litres à 2,97 €/litres	89 233
Yaourts : 1 900 litres à 6,9 € / litre	
Faisselles : 1 600 litres à 4,6 € / litre	
Lact VD : 15 800 litres à 2,7 € / litre	
Lact 1l : 10 700 litres à 2,4 € / litre	
Viande	275
7 réformes à 10 € : 70 €	
41 chevreaux à 5 € : 205 €	
Reproducteurs	1 200
12 animaux au sevrage à 100 €	
Prime à la chèvre	624
40 chèvres à 15,60€	

CHARGES (57 %)	51 796
32 % Charges opérationnelles	29 207
17,7 % Charges alimentaires caprines	16 171
Maïs : 3,40 tonnes à 318,30 €	1 082
Orge : 7,80 tonnes à 306,60 €	2 391
Complément azoté : 1 tonne à 477 €	477
Foin Crau : 24,40 tonnes à 262,30 €	6 400
Foin Luzerne : 21,60 tonnes à 240,70 €	5 200
CMV : 40 chèvres à 15,50 €	620
7 % Charges d'élevage caprin	6 137
Poudre de lait : 0,3 tonne à 2 479,40 €	744
Paille litière : 14 tonnes à 100 €	1 400
Frais vétérinaire : 40 chèvres à 16,065 €	643
Contrôle laitier : 40 chèvres à 20 €	800
Frais de reproduction (IA) : 14 IA à 42 €	588
Echographies : 40 à 2 €	80
Taxes diverses (interpro, équarissage)	186
Autres frais d'élevage : 40 chèvres à 42,40 €	1 696
7,3 % Charges aval	6 900
Frais de transformation : 30 000 litres à 0,12 €/litre	3 600
Fais de commercialisation : 30 000 litres à 0,11 €/litre	3 300
25 % Charges de structure (hors amortissement et frais financiers)	22 589
Charges sociales exploitants	8 970
Foncier (fermage + entretien)	769
Bâtiment (location + entretien)	508
Matériel	2 417
Autres charges (assurances, eau, électricité, gestion, impôts...)	9 925

Annuités	11 756
Disponible pour famille et autofinancement	27 780

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (43 %)	39 536
Soit 26 357 €/UMO	
Amortissements	13 000
Frais financiers	2 291
Résultat courant	24 245
soit par UMO	16 163

HYPOTHÈSES RETENUES

Pour le calcul du capital d'exploitation, nous avons retenu :

- Des bâtiments neufs construits en totalité par entreprise,
- Une installation de traite neuve,
- Du matériel agricole d'occasion.

Pour le calcul des annuités d'emprunt, nous avons considéré :

- Un apport personnel de 6 000 € (le cheptel),
- Un financement du capital par des prêts avec un taux d'intérêt compris entre 1 et 2%.

Pour les aides :

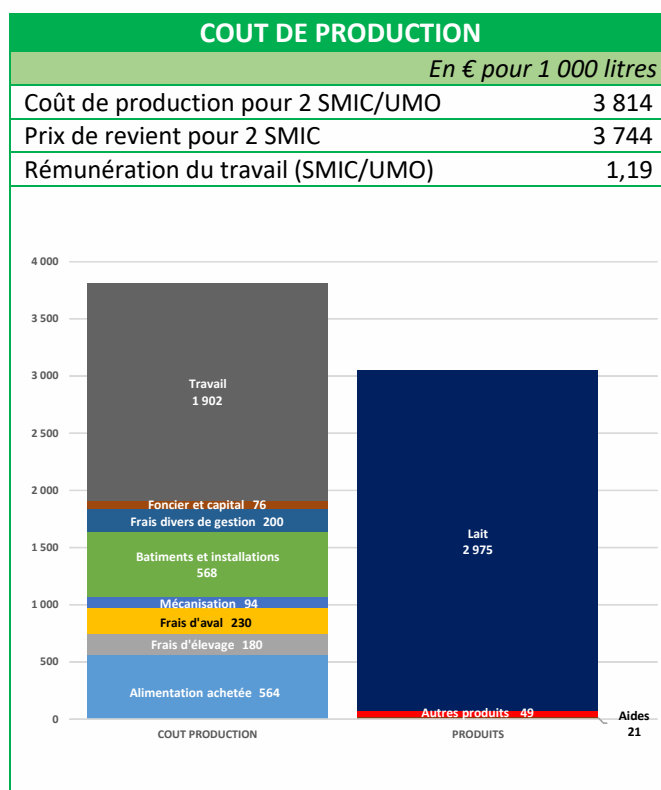
- L'exploitation n'est pas éligible à l'ICHN, DPB, MAEC...

Un projet avec plus d'apport personnel, une reprise de bâtiments ou équipements existants viendront minorer le capital emprunté et les annuités et amélioreront le revenu.

RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DE L'ATELIER

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

INDICATEURS ÉCONOMIQUES	
Marge brute atelier caprin	62 124
Soit par chèvre	1 553
Soit pour 1 000 litres	2 071
<i>Part de la marge brute dans le produit caprin</i>	<i>68 %</i>
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / chèvre	423
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / 1 000 litres	564
Capital d'exploitation	150 000
Aménagement bâtiment + stockage	52 000
Équipement de traite	12 000
Aménagement fromagerie	60 000
Équipement commercialisation	18 000
Matériel agricole	2 000
Aménagement foncier	0
Cheptel	6 000
Autres indicateurs économiques	
EBE par UMO familiale	26 357
EBE par produit brut	43 %
Revenu disponible par UMO familiale	18 520
Charges de structure par chèvre	22 589
Charges de structure par ha SAU	565
Annuités par produit	13 %
Annuités par EBE	30 %



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2021 – Référence Idele : 00 21 601 023 – Mise en page : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambre d'agriculture 13, FX Emery – MRE

Vos contacts dans les départements :

• Josine GIRAUD	Chambre d'agriculture 04	06 33 40 74 53	jjgiraud@ahp.chambagri.fr
• Henriette COURSANGE	Syndicat caprin et Fromager Fermier 05	04 92 52 53 27	h.coursange@free.fr
• Pascale CLERC	Chambre d'agriculture 06	04 97 25 76 53	pclerc@alpes-maritimes.chambagri.fr
• Audrey SEIGNER	Chambre d'agriculture 13	06 78 20 02 46	a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr
• Séverine PASTORELLI	Chambre d'agriculture 83	06 14 52 07 94	severine.pastorelli@var.chambagri.fr
• Michèle BULOT LANGLOIS	Chambre d'agriculture 84	04 90 74 47 40	michele.bulot-langlois@vaucluse.chambagri.fr
• Vincent ENJALBERT	MRE	04 92 87 09 43	v.enjalbert@mre-paca.fr

Coordination régionale :

• Christine GUINAMARD	Institut de l'Élevage	04 92 72 32 08	christine.guinamard@idele.fr
-----------------------	-----------------------	----------------	------------------------------